

constitution est en cause et voilà une des raisons pour lesquelles il est difficile de régler des problèmes tels que l'habitation et la pollution. Sur ce point, je suis entièrement d'accord avec le chef de l'opposition.

Quant à savoir si cette affaire est d'intérêt national, je répondrai que, bien entendu, elle l'est. Et nous le croyons, mais nous devons alors nous demander comment il faut s'y prendre pour régler toutes les questions d'intérêt national en vertu de la constitution. C'est exactement la politique du gouvernement actuel.

LES FONDS À LA DISPOSITION DES MUNICIPALITÉS

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur je voudrais demander au premier ministre si le gouvernement a rejeté la proposition selon laquelle le gouvernement fédéral devrait mettre des fonds à la disposition des municipalités pour la construction de logements.

L'hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je viens de dire que le gouvernement présentera sous peu une nouvelle mesure à la Chambre. On est actuellement en train de la rédiger. Le gouvernement a arrêté sa politique et le député devra attendre quelques jours ou quelques semaines au plus, avant de prendre connaissance de cette mesure.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, comme l'ancien ministre des Transports, chargé de la question du logement, aurait déclaré ce matin à sa conférence de presse qu'il n'était pas d'accord avec le premier ministre, notamment parce que le gouvernement avait rejeté sa proposition visant à mettre des fonds à la disposition des municipalités, le premier ministre ne pourrait-il pas donner des précisions aux députés?

M. l'Orateur: Le député n'amorce-t-il pas justement la discussion du sujet que nous débattons demain après-midi? Je doute fort que ce genre de question soit acceptable en ce moment. Ne faudrait-il pas plutôt la poser demain après-midi, lors du débat, alors que nous tenterons de tirer ces points au clair?

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Sauf le respect que je dois à Votre Honneur,

je signale que pour une discussion fructueuse demain, la Chambre a sûrement droit à une déclaration sur le bien-fondé des allégations du ministre démissionnaire et, certes, nous avons droit à un exposé du premier ministre.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je doute fort que l'objection du député soit légitime. Il comprendra qu'en temps normal, ces débats ont lieu le jour même, et les membres de l'opposition, pas plus qu'aucun autre député, ne peuvent alors poser de questions, car le débat s'amorcerait immédiatement. Je ne crois donc pas que le Règlement permette une période de questions au cours de laquelle les députés pourraient obtenir des renseignements, puis la tenue d'un débat sur une motion d'ajournement pour discuter les renseignements obtenus durant la période de questions. C'est ainsi que j'interprète le Règlement.

Des voix: Bravo!

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Puis-je soumettre la question à l'examen de Votre Honneur? Demain, nous aurons un débat, mais ne pourrions nous poser de questions, et il y a pourtant des choses que les députés ont le droit de savoir avant le débat.

M. l'Orateur: Je ne veux pas engager de discussion avec le député, mais je dois lui faire remarquer qu'il y a ici une difficulté de procédure, car ce genre de débats se tiennent d'ordinaire le même jour. Si le débat avait lieu aujourd'hui, je doute que les députés puissent poser des questions, même si cela pourrait leur être fort utile. Ce n'est vraiment pas prévu au Règlement.

LA NOMINATION D'UN SUCCESEUR AU MINISTRE DÉMISSIONNAIRE

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): Monsieur l'Orateur, le premier ministre pourrait-il faire savoir à la Chambre quand il compte annoncer la nomination d'un nouveau ministre des Transports pour s'occuper de la situation passablement désastreuse décrite par le ministre qui a démissionné ce matin?

Une voix: Que George s'en charge.

Une voix: Bonne idée.

L'hon. M. Hees: Je suis prêt.